

CERIPP

Organise en partenariat avec la Fondation Hanns Seidel et l'Institut Montpensier

Un colloque international

Démocratie et gouvernance : Quelles reconfigurations à L'ère du numérique et de l'intelligence artificielle ?

Marrakech, 4-5-6 mai 2023

Appel à communication

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer de la préparation d'un colloque international ci-dessus mentionné sous le thème :

Gouvernance et démocratie : Quelles reconfigurations à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle ?

Le choix de ce thème s'inscrit dans un programme ambitieux que nous avons démarré depuis deux ans pour analyser et comprendre l'impact du numérique et de l'intelligence artificielle sur le fonctionnement de l'Etat, les pratiques de gouvernement, la production des politiques publiques, les rapports entre l'Etat et la société, les modes de gestion et de gouvernance des services publics, de l'intérêt général et du bien public, les formes d'exercice de la démocratie, etc.

Ce programme a démarré en pleine crise sanitaire autour des thématiques suivantes : ***Les politiques de la vie au regard des enseignements de la Covid-19, Le numérique pour la qualité des services publics ; Quel rôle pour l'Etat à l'aune du numérique et de l'intelligence artificielle ? et, enfin, les Politiques urbaines à l'épreuve du numérique.***

Le thème que nous proposons aujourd'hui s'inscrit en toute logique dans cette continuité puisque la démocratie comme la gouvernance sont à leur tour interpellés et suscitent de nombreuses interrogations par rapport au développement rapide du numérique et de l'intelligence artificielle.

Dans sa conception courante, la démocratie porte en elle-même l'instauration de l'ordre au sein de la communauté politique qu'elle soit locale ou internationale. Une convergence entre démocratie et bonne gouvernance peut être ainsi trouvée dans l'élaboration de cet ordre qu'elles cherchent à consolider, caractérisé par la stabilité sur le plan national et la paix sur le plan international. Cette vocation commune autour d'un ordre unique dénote la complémentarité forte entre les deux concepts pour améliorer l'image de marque de l'Etat, même s'il va falloir nuancer les racines de légitimités qui sont différentes pour les deux : la légitimité de la bonne gouvernance repose essentiellement sur les critères d'efficacité et de transparence ; elle est d'essence managériale issue du vocabulaire des organisations financières internationales, Banque mondiale et FMI notamment, alors

que la démocratie puise sa légitimité sur les principes de participation, de concertation du plus grand nombre, bref sur le principe d'inclusivité. Elle est d'essence politique et philosophique.

Ces deux paradigmes ont plus de convergences que de divergences puisqu'ils contribuent corrélativement à servir le bien commun et l'intérêt général. Dans ce cadre, l'irruption de la technologie numérique a pour vocation d'améliorer leurs capacités d'action en mettant à leur disposition de nouveaux outils et de nouveaux usages qui vont révolutionner la manière de concevoir les politiques publiques, de renouveler les pratiques démocratiques et de la gestion publique.

Un monde nouveau s'annonce à l'horizon ; or, jusqu'à présent, l'impact de la transformation numérique sur la démocratie et la gouvernance n'a pas été décrit de manière exhaustive dans les travaux universitaires, des experts de management, des structures de recherche et d'organisations internationales. Certes, de nombreux Etats, sous l'effet de la Covid-19, ont beaucoup avancé dans l'identification des opportunités et les risques que les technologies numériques présentent pour la démocratie et la gouvernance.

L'impact de la Covid-19 sur la transformation numérique a été en effet décisif. Il a accéléré cette transformation dans le secteur public, en particulier dans l'administration publique. Lors du premier temps de confinement, les Etats ont développé de nouveaux moyens de garantir le fonctionnement ininterrompu des institutions et favorisé les services publics : les services de la santé ont travaillé sans interruption, l'enseignement n'a pas chômé, un certain nombre de services publics ont été également informatisés en un temps record ; les fonctionnaires – à tous les niveaux de l'administration – ont été invités à travailler depuis leur domicile, d'autres assemblées élues ou services se sont réunis en vidéoconférences et ont introduit le vote en ligne, pour ne citer que ces exemples.

Cette accélération dans le numérique n'a pas été simple dans tous les Etats du monde en raison de leur niveau de développement, des réglementations juridiques et administratives existantes, du niveau de formation des fonctionnaires, de la culture du travail, du niveau de maturité numérique ou encore de la disponibilité de l'infrastructure technologique.

A plus long terme, les changements qui s'annoncent sont profonds. Les paramètres constitutifs de l'Etat ne seront plus les mêmes ; les rapports entre démocratie et gouvernance seront réajustés : la technologie numérique offre déjà des possibilités supplémentaires d'exprimer l'engagement public à l'égard des populations. Les acteurs privés, les intermédiaires de l'Internet et des plateformes de médias sociaux, vont jouer un rôle central dans la sphère publique. L'impact sur le fonctionnement de l'administration est déterminant, celui de l'amélioration de la qualité de la démocratie aussi en termes de responsabilité, d'engagement et de réactivité. La révolution numérique permet de transformer les modes de gouvernance, de production des politiques publiques, de rétablir la confiance dans les gouvernants qui dépendra autant de l'efficacité de la responsabilité aux besoins de la population que d'une gouvernance responsable et qui rend compte de son action.

La transformation numérique affecte aussi les acteurs de la démocratie par la manière dont ils agissent et interagissent. Elle a déjà permis à de nombreux partis politiques d'utiliser la technologie numérique pour mobiliser efficacement les citoyens et, souvent, obtenir un soutien électoral. Le paysage de la société civile est appelé, lui aussi, à changer avec l'émergence d'une « société mobilisée » et d'acteurs mondiaux à la pointe de la technologie. Parallèlement à ces transformations qualitatives, on constate une nette augmentation du pouvoir et de l'influence du secteur privé sur l'écosystème numérique. Or, cette transformation peut aussi potentiellement entraîner les risques pour la sécurité publique, notamment en cas de fuite des données sensibles, de piratage ou de

dysfonctionnement du a des erreurs techniques ou humaines. Le progrès a des avantages mais aussi des zones d'ombre qu'il va falloir anticiper.

Globalement parlant, la révolution numérique annonce un nouvel Age d'action publique qui est censé générer une démocratie « augmentée » et une gouvernance « ouverte » a tous les niveaux.

Au regard de l'intérêt que suscite le numérique et particulièrement son impact sur la transformation des modes de fonctionnement de la démocratie et de la gouvernance, deux questions essentielles attendent des réponses concrètes :

- 1- Le numérique peut-il être un élément de renforcement de la démocratie et améliorer la gouvernance ou est-il un élément socio-politique d'affaiblissement de la démocratie ?
- 2- Quelles sont les conséquences de la révolution numérique dans ses dimensions cognitives, épistémologiques, économiques et politiques par rapport au rôle du citoyen dans le pacte démocratique ?

Notre objectif dans l'organisation de cette manifestation scientifique est de contribuer à ce bouillonnement créatif qui caractérise notre époque et qui devrait être l'occasion d'une problématisation généralisée. Celle-ci a besoin de regards croisés et pluridisciplinaires pour mieux prospector les voies de la réforme de la démocratie et de la gouvernance.

Sur le plan pratique, le colloque se déroule en deux jours ; le CERIPP, Centre de Recherche au sein de l'Institut Montpensier, avec la Fondation Hanns-Seidel prennent en charge les frais de nourriture et d'hébergement.

L'équipe du CERIPP et de l'Institut Montpensier seront ravis et heureux de vous accueillir pour réfléchir ensemble sur les perspectives de ce Nouvel Age publique qui s'annonce et prospector les modalités de rénovation et d'adaptation de la démocratie et de la gouvernance pour donner du sens à notre avenir.

Avec mes salutations les meilleures.

Ali SEDJARI

Président du CERIPP

Quelques axes de réflexion à titre indicatif :

- I- Les paramètres constitutifs de l'Etat postmoderne ;
- II- Enjeux, outils et dispositifs d'une démocratie connectée et d'une gouvernance ouverte ;
- III- Le rôle des systèmes d'éducation dans la formation et le développement d'une culture numérisée ;
- IV- Enjeux et mécanismes d'une démocratie urbaine numérisée ;
- V- Impact de la transformation numérique sur la démocratie et la gouvernance territoriale.